

Identification des archives prioritaires à sauvegarder en cas de catastrophe

Hélène Fortier, directrice
Direction des Archives nationales à Montréal

Éric Turcotte, archiviste
Direction des régions

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

29 janvier 2025



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

Québec 

Table des matières

1. Contexte	3
2. Éléments à considérer et critères d'évaluation.....	4
2.1 Éléments à considérer	4
2.2 Critères d'évaluation.....	5

Annexe 1 - Fiche d'informations essentielles

Annexe 2 - Fichier pour l'identification des fonds prioritaires à sauvegarder

1. Contexte

Le 3 juin 2023, en raison des feux de forêt qui menaçaient ses installations, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a procédé au déplacement préventif d'une partie des fonds et collections conservés aux Archives nationales à Sept-Îles.

À la suite de cet événement, BAnQ a entrepris des travaux pour la mise en place de différentes mesures afin de mieux outiller et préparer les équipes de ses 10 centres d'archives en cas de catastrophe.

Désirant faire bénéficier ses partenaires dans la conservation des archives de son bilan d'expérience, BAnQ souhaite partager avec eux son expertise et les outils qu'elle a créés.

Le présent document propose des éléments à prendre en considération pour l'identification des archives jugées prioritaires à sauvegarder. De plus, celui-ci inclut en annexe une fiche servant à identifier les informations essentielles pour procéder à l'évacuation des archives ainsi qu'un fichier pour l'identification des fonds d'archives prioritaires à sauvegarder.

Cette liste d'éléments et de critères s'appuie sur les principes et les orientations énoncés dans la [Politique d'acquisition des archives privées](#) de BAnQ et dans le [Cadre conceptuel](#) en vigueur à BAnQ. La liste a été établie dans un esprit de continuité des méthodes d'évaluation actuelles.

Rappelons que l'ensemble des actions de sauvegarde des archives seront menées en priorisant la sécurité des individus.

2. Éléments à considérer et critères d'évaluation

L'application de ces éléments se fait toujours selon le discernement des archivistes en raison de leur connaissance fine des fonds et collections de leur service d'archives ainsi que de l'histoire et des particularités de leur région.

2.1 Éléments à considérer

Délai d'évacuation

En fonction du délai d'évacuation accordé pour la sortie des documents, chacun des documents d'archives identifiés comme prioritaires devrait se voir attribuer un ordre de priorité pour son déplacement. À titre d'exemple, l'échelle des priorités, à BAnQ, a été établie comme suit :

Ordre de priorité	Délai
1	1 à 2 jours
2	3 à 4 jours
3	5 jours et plus

Contraintes des services d'archives

Les contraintes du service d'archives (lieu géographique, aménagement des locaux, ressources humaines, matérielles et mobilières disponibles) devront être prises en considération pour l'identification des archives prioritaires à sauvegarder. Ces contraintes pourront notamment avoir des conséquences sur la quantité de contenants qui pourront être évacués par le service.

Documents précieux

Lorsqu'un service d'archives dispose d'une liste des documents les plus précieux qu'il conserve, ces archives devraient être systématiquement identifiées comme prioritaires.

Accessibilité des archives ou des informations sur un autre format

Les archives contenant des informations qui sont conservées et accessibles dans un autre format que sous leur forme originale (fichiers numériques) ne devraient pas être identifiées comme prioritaires.

IDENTIFICATION DES ARCHIVES PRIORITAIRES À SAUVEGARDER EN CAS DE CATASTROPHE

Quantité d'archives

En raison de leur masse documentaire, certains fonds et collections d'archives identifiés ne pourront être évacués en totalité et nécessiteront une sélection plus précise afin de cibler les séries, les dossiers ou les documents à prioriser.

Format des archives

Considérant leur format et la complexité que leur déplacement représente, certaines archives ne devraient pas être identifiées comme prioritaires à sauvegarder, malgré leur valeur patrimoniale (cartes, plans, dessins techniques, maquettes, négatifs sur verre, etc.).

2.2 Critères d'évaluation

La valeur patrimoniale

Les documents possédant une valeur patrimoniale fondée sur :

- l'intérêt social, régional ou national;
- la durée, qui inclut la chronologie et la période couverte par les documents;
- leur ancienneté;
- leur rareté.

La perte de ces documents appauvrirait gravement le patrimoine québécois.

La représentativité

Les documents fournissant un témoignage riche et significatif sur un ou plusieurs secteurs d'activité, des événements, des spécificités culturelles ou des périodes qui ont façonné l'histoire du Québec ou d'une de ses régions.

La valeur symbolique

Les documents possédant une puissante valeur identitaire parce qu'ils témoignent de la naissance d'une personne physique ou morale, d'une entreprise ou d'un organisme, d'événements marquants pour la société québécoise ou d'un profond sentiment d'appartenance.

Le respect des droits des citoyens

Les documents témoignant des actions de l'État envers le citoyen et documentant les droits et les obligations d'individus ou de groupes d'individus.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Région de Montréal : 514 873-1100
Sans frais (au Québec) : 1 800 363-9028

MONTRÉAL

Archives nationales à Montréal

535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3

Bibliothèque nationale

(site Rosemont)
2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

Grande Bibliothèque

475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

QUÉBEC

Archives nationales à Québec

Pavillon Louis-Jacques-Casault
Campus de l'Université Laval
1055, avenue du Séminaire
Québec (Québec) G1V 5C8
418 643-8904

EN RÉGION

Archives nationales à Gaspé

80, boulevard de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9
1 800 363-9028, poste 6573

Archives nationales à Gatineau

855, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8H9
819 568-8798

Archives nationales à Rimouski

37, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4
418 727-3500

Archives nationales à Rouyn-Noranda

27, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3
819 763-3484

Archives nationales à Saguenay

930, rue Jacques-Cartier Est,
bureau C-103
Saguenay (Québec) G7H 7K9
418 698-3516

Archives nationales à Sept-Îles

700, boulevard Laure, bureau 190
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1
418 964-8434

Archives nationales à Sherbrooke

225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1
819 820-3010

Archives nationales à Trois-Rivières

225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
819 371-6015

Lieu d'entreposage temporaire

Nom du lieu :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Personne contact :

Fournisseurs spécialisés (déménageurs)

Nom :

Nom :

Adresse :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

Personne contact :

Personne contact :

Quantité de documents

Métrage linéaire (m.l.) :

Nombre de contenants (équivalent en cm) :

Nombre de palettes :

Particularités du centre d'archives

(ex. : accessibilité du débarcadère, espace magasin partagé, monte-charge, contraintes, etc.)

